



## Prudhomme et dommage et interet !

-----  
Par Kas

Bonjour, es que en Prudhomme on peut avoir des dommage et interet ? hors pénal ?  
Merci

-----  
Par Kas

Up

-----  
Par morobar

Bonjour,  
C'est le seul intérêt d'ester devant le conseil des prudhommes, que de se voir allouer des dommages et intérêts.  
Sinon pourquoi trainer un employeur en justice ?  
Par ailleurs le pénal ne tient plus le civil en l'état et vous pouvez donc mener des actions de front.

-----  
Par Kas

morobar je vous remercie pour votre réponse